

Charte éditoriale de la revue « Reflets de la physique »

- 16 octobre 2024 -

Reflets de la physique (en abrégé « *Reflets* ») est la revue de la Société Française de Physique (SFP, <https://www.sfpnet.fr/>). C'est une revue francophone, éditée en partenariat avec le CNRS. Elle a pour objectif de contribuer au développement et au rayonnement de la SFP et plus largement, à l'amélioration de l'image et de l'attractivité de la physique.

Reflets s'adresse à un large public intéressé par les sciences physiques, de tout statut, étudiant ou travaillant dans des universités, des organismes de recherche, des grandes écoles, des établissements publics ou privés de science et technologie ou encore dans l'industrie. La revue s'adresse également aux établissements d'enseignement secondaire, en particulier les classes préparatoires, ainsi qu'aux journalistes scientifiques et aux centres de culture scientifique et technique.

Reflets est accessible en ligne à l'adresse <https://www.refletsdelaphysique.fr/>, où ses articles sont téléchargeables gratuitement. La version papier est par ailleurs envoyée aux personnes ainsi qu'aux laboratoires adhérant à la SFP.

Contenu de la revue

Les articles de *Reflets* ont vocation à couvrir tous les domaines de la physique, portant souvent sur des sujets de recherche d'actualité, mais aussi sur des thèmes sociétaux ou des thèmes liés à l'enseignement, aux applications industrielles et à l'histoire de la physique. *Reflets* contient également des informations sur la vie de la SFP et de ses différentes divisions et commissions, ainsi que des éditoriaux de responsables de la SFP ou d'autres personnalités invitées. Des tribunes libres, des interviews, des portraits, des recensions de livres et un courrier des lecteurs sont aussi publiés.

La revue publie quatre numéros par an et son sommaire comprend différentes rubriques telles que Avancées de la recherche, Histoire des sciences, Sciences et société, Au sein et autour de la SFP, Reflets et ses lecteurs. Certains numéros proposent des dossiers qui rassemblent plusieurs articles sur un même thème. Par ailleurs, des numéros spéciaux entièrement dédiés à un thème sont édités environ une fois tous les deux ans, faisant appel à une personne rédactrice en chef invitée et parfois à une collaboration avec d'autres sociétés savantes.

Les articles de *Reflets* ont une longueur qui est adaptée en fonction du sujet, depuis des articles de fond de six pages jusqu'à des brèves d'une demi-page. Leur degré de spécialisation est plus ou moins élevé mais leur rédaction reste en harmonie avec le public large recherché, c'est-à-dire attractive pour des non spécialistes, et donc pédagogique et bien illustrée, avec un minimum d'équations. Les notions de base propres à la spécialité concernée et utilisées dans l'article sont rappelées, par exemple à l'aide d'encarts ou de glossaire. La bibliographie associe des documents de diffusion scientifique (ou sites *web*) à quelques références spécialisées et facilement accessibles.

Comité de rédaction

La revue *Reflets* possède un comité de rédaction qui décide de façon collégiale du contenu et de la politique éditoriale de la revue et qui veille à sa qualité scientifique et pédagogique. Il comprend une vingtaine de personnes et sa composition rend compte autant que possible de la diversité thématique de la physique et de ses interfaces avec des disciplines voisines (chimie, mathématiques, biologie, etc.) ainsi que de la diversité des métiers de la communauté (recherche, enseignement, médiation, valorisation, lien avec les entreprises, etc.). La liste des membres du comité se retrouve dans chaque numéro de la revue.

Le comité de rédaction se réunit quatre fois par an pour discuter de l'avancement des articles en cours de rédaction et proposer des nouveaux projets d'articles ou de sujets à traiter. Les membres du comité assurent la relecture des articles acceptés pour publication, du point de vue de l'expertise scientifique, de la qualité d'écriture et d'illustration, et également de l'attractivité et de la compréhension par un large public.

Le comité de rédaction coopte ses nouveaux membres après discussion en son sein.

Le comité de réaction désigne la personne qui le préside. Celle-ci assure la liaison avec les instances extérieures (organismes de recherche, académies, ministères...).

Le conseil d'administration de la SFP nomme la personne rédactrice en chef. Celle-ci assure la liaison avec les instances de la SFP et gère toutes les étapes et composantes de la réalisation de *Reflète*.

La ou le secrétaire général de la SFP assure la direction de la publication.

Instructions générales de rédaction

La rédaction est en langue française, y compris les textes sur les figures. Elle doit être pédagogique et fluide, pensée pour un public large, curieux, ayant des connaissances de base en physique mais non spécialiste.

Les notions relevant de cours de spécialité ne sont pas supposées connues et les termes techniques indispensables sont à définir. Des encarts ou des encadrés peuvent servir à introduire des notions de base nécessaires ou, au contraire, des développements plus spécialisés. Les équations et les développements mathématiques complexes sont à éviter. Le cas échéant, des éclaircissements, aménagements ou réécritures de certaines parties peuvent être demandés.

Les articles sont illustrés par des figures claires et attractives (courbes explicites, photos d'expériences, portraits, etc.). Une attention particulière est consacrée aux légendes, qui doivent contenir toute information utile à la compréhension des figures.

Dans le cadre de la politique éditoriale de la revue ou des nécessités imposées par la mise en page, la rédaction se réserve le droit de raccourcir l'article, de le compléter par des notes ou encadrés, de modifier le résumé et les sous-titres des différentes parties.

Principales étapes de l'édition d'un article

Les propositions d'articles sont faites par les membres du comité de rédaction ou par des personnes extérieures au comité, notamment les responsables de divisions ou commissions de la SFP, qui peuvent pour cela contacter un membre du comité. Elles sont examinées au sein du comité de rédaction sur la base d'un résumé. La personne présidant le comité signifie l'acceptation (ou le cas échéant le refus motivé) de la proposition à l'auteur ou l'autrice en charge de l'article, qui sera ensuite en lien tout au long du processus avec la personne du comité assurant le suivi de l'article.

Un processus de relecture est organisé au sein du comité et plusieurs personnes, expertes ou non du sujet de l'article, sont désignées pour veiller à la qualité de rédaction du manuscrit et à la pédagogie du texte et des figures, en s'assurant de la conformité avec les instructions de *Reflète*. Plusieurs versions, deux ou trois typiquement, sont le plus souvent nécessaires avant l'acceptation finale du manuscrit.

La mise en page de l'article est réalisée avec le logiciel InDesign par un ou une maquettiste qui organise ainsi l'ensemble du numéro de *Reflète* en cours de publication avant son envoi pour impression. Après la publication, un fichier pdf de l'article est envoyé à tous ses auteurs et autrices.